

**REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. François BENEDETTI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

OBJET : Lutte contre les incendies- Saison 2018

Monsieur le Conseiller

Vos interrogations et votre inquiétude sont légitimes, en période d'été.

La Corse a été, historiquement, durement frappée par les incendies, et encore plus l'année dernière où nous avons tous en mémoire les feux de l'été et de l'hiver.

J'en profite pour exprimer notre solidarité à la Suède et à la Grèce, qui ont été profondément meurtries ces derniers jours par ce fléau. Je rappelle que nous avons proposé, avec l'accord des deux présidents des SIS, messieurs Poli et Armanet de mettre à disposition deux équipes du SIS 2A et du SIS 2B, si nécessaire, et plus particulièrement auprès de la Grèce dans le cadre de la solidarité méditerranéenne, qui est une constante de notre engagement.

Nous en parlerons plus longuement, mais les deux volets principaux, qui nous occupent, sont la prévention d'un côté, la surveillance et la lutte de l'autre.

Dans le premier volet, se retrouvent les travaux de préventions réalisés pour l'essentiel durant la période hivernale en régie par les 290 forestiers-sapeurs que compte notre nouvelle Collectivité.

Et bien sûr, je tiens à rendre hommage à ces personnels pour leur connaissance du terrain et leur rôle irremplaçable qu'ils ont au quotidien.

Sachez en termes de chiffres, que pour la période 2018, les programmes des travaux des forestiers-sapeurs portent sur :

- 2 200 hectares de débroussaillage ;
- 400 km d'entretien de pistes DFCI ;
- 200 km de débroussaillage de bord de piste DFCI.

Et je rappelle, également, qu'une réflexion est en cours pour harmoniser les pratiques et les méthodes d'intervention, pour améliorer notre efficacité y compris, d'ailleurs, en concertation avec l'ODARC, avec une vision planifiée et équitable des interventions (par exemple au bénéfice des agriculteurs dans le cadre de la lutte et de la prévention contre les incendies).

Par ailleurs les mêmes forestiers-sapeurs participent aux dispositifs de surveillance et de lutte organisés par les deux SIS. Ce sont, 120 agents, chaque jour avec :

- 39 engins d'interventions ;
- 5 engins de travaux et 3 véhicules de transport d'engins
-

Avec aussi, une participation à des actions de type commando pionniers et la mise en œuvre de feux tactiques, toujours avec la nécessité d'harmoniser les pratiques entre le nord et le sud. Et également les problèmes relatifs à l'entretien des véhicules, mais c'est une autre discussion.

En ce qui concerne la lutte contre les feux de forêt, comme je l'ai fait pour les forestiers-sapeurs, je tiens à rendre hommage aux personnels, les pompiers femmes et hommes qui luttent au quotidien, dans tous les territoires de l'île.

Rendre hommage, également, et j'insiste à l'action concertée de Pierre Poli et de Guy Armanet en leur qualité respectives de présidents, mais aussi aux deux directeurs, les colonels Maestracci et Peraldi.

Nous sommes véritablement dans une logique de stratégie concertée qui devra nous conduire à un EPIDIS, avec à terme -en associant l'ensemble des personnels notamment au plan social-, la construction d'une structure unique.

En ce qui concerne les moyens opérationnels, nous avons une discussion avec l'Etat qui est souvent tendue, vous le savez.

Nous souhaitons que les canadiens soient mobilisés sur site le plus tôt possible, surtout avec l'évolution climatique.

Les deux SIS ont prévus un marché mutualisé, permettant de disposer durant toute la saison de deux hélicoptères bombardiers d'eau avec si nécessaire un troisième. Et enfin,

pour les feux dits « inaccessibles », un quatrième hélicoptère pourra être mobilisé sous 48 heures, (une mobilisation actionnée à tout moment de l'année).

Enfin, il y a effectivement un effort budgétaire qui a été consenti malgré le contexte contraint que vous connaissez, notamment parce qu'il y a un certain nombre de moyens qui étaient vieillissants. Mais nous en parlerons de façon approfondie.

Je termine pour respecter le temps imparti, en disant que c'est le combat de toutes et de tous, de notre Assemblée bien sûr, des citoyens, des maires, des intercommunalités et à cet égard je salue le travail d'ores et déjà engagé par la commission ad hoc de la Chambre des Territoires et de Louis Pozzo Di Borgo, chargé de la présider et de l'animer. La Chambre des Territoires qui a déjà engagé un travail de réflexion, sur les réserves communales de sécurité civile, et sur d'autres dispositifs.

Nous sommes donc mobilisés.

Un dernier mot, enfin, sur la dimension européenne. Nous comptons explorer toutes les possibilités qui sont offertes par la « *buffer capacity* », mécanisme européen ayant pour objet la mise à disposition de moyens de protection civile territoriaux, par exemple la Corse au profit d'un état membre, dans une logique de solidarité inter-méditerranéen. C'est à moyen terme ce que nous voulons construire.